

# Considérations générales sur la foresterie moderne et la protection de la biodiversité

**Report**

**Author(s):**

Sorg, Jean-Pierre

**Publication date:**

1999

**Permanent link:**

<https://doi.org/10.3929/ethz-a-004418585>

**Rights / license:**

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

# Considérations générales sur la foresterie moderne et la protection de la biodiversité

Dr Jean-Pierre Sorg, ETH Zurich

## 1. Changements dans la foresterie au niveau mondial

Protection de la nature et de l'environnement hier, foresterie durable et conservation de la biodiversité aujourd'hui - les mots changent, les préoccupations restent largement les mêmes. Remarquons à ce sujet que le vocabulaire change de plus en plus rapidement, si rapidement parfois que les mots n'ont plus le temps de s'établir dans le langage, donc dans la société. Nous vivons à l'heure actuelle un bel exemple de cette dérive sémantique et linguistique avec le terme de **durabilité**, dont beaucoup prédisent la disparition à brève échéance en raison de son imprécision, donc des diverses interprétations qui lui sont données!

Cette parenthèse refermée, remarquons que si les mots changent mais que les préoccupations restent les mêmes, la foresterie n'hésite pas, en général, à s'approprier les nouveautés du langage. Que ce soit dans les pays du Sud, à l'exemple de Madagascar ou du Mali, ou encore du Bhutan ou du Kirghizstan, ceux de l'Est (la Bulgarie à titre d'exemple) ou ceux de l'Ouest (la Suisse), les politiques forestières sont en pleine mutation, les lois sur les forêts sont modernisées, l'organisation forestière (administration, formation, recherche) fait l'objet de révisions souvent profondes, parfois majeures. En résumant quelque peu, on constate que beaucoup de forestiers, la majorité peut-être, réagissent d'une part en adaptant leur discours, d'autre part en déplorant la nouvelle insécurité dans le cadre de laquelle ils sont désormais contraints de développer leurs activités.

## 2. Pourquoi de tels changements à l'heure actuelle?

Les raisons qui président à ce formidable mouvement qui agite la foresterie de par le monde sont diverses et traduisent des situations parfois très spécifiques à un pays ou, plutôt, à des groupes de pays. On peut toutefois constater, d'une manière générale, que ce mouvement fait suite à la vague de démocratisation, de droit ou de

fait, qui touche la société humaine et qui n'épargne pas la foresterie. La foresterie ne serait-elle pas démocratique? En considérant que les divers types de forêts couvrent 40 % de la surface des terres émergées, selon les définitions et les chiffres de la FAO (1995) et que cette ressource, par ses diverses productions et prestations, est extrêmement importante pour l'humanité, on est en droit de constater que la gestion forestière se caractérise assez largement par un défaut de démocratie, par une absence de débat vraiment public et que les changements que subit la foresterie à l'échelle mondiale ont souvent des racines sociales et politiques.

### **3. Discussion de quelques exemples**

#### **Afrique, Mali, Madagascar**

En Afrique par exemple, les faibles résultats obtenus dans la lutte contre la déforestation incitent à porter « .. un regard critique sur le décalage entre les logiques paysannes et celles des Etats... » (BUTTOUD 1995). Par le biais du service forestier, les Etats exercent en effet une gestion à but économique, et souvent policière, des ressources forestières pour leur profit. Les préoccupations des paysans, qui sont bien entendu intéressés au bois, mais aussi aux produits forestiers non-ligneux et, surtout, à la forêt comme réserve de terres cultivables, ne sont guère prises en compte. Situation d'injustice majeure qui pousse les paysans et les petits commerçants de bois au pillage des ressources forestières (à Madagascar par exemple) voire à la révolte ouverte contre le service forestier (au Mali en 1991/92).

Dans ces deux pays, les nouvelles politiques forestières mises en place ces dernières années attachent beaucoup d'importance, parmi d'autres éléments, à la participation de tous les acteurs aux processus de planification (BUTTOUD et SAMYN 1999) ainsi qu'à la protection de la biodiversité. Le maintien d'une biodiversité élevée au niveau des écosystèmes, des espèces et du potentiel génétique est en effet considéré comme un moyen apte à satisfaire un large éventail de besoins des populations. Des travaux de recherche récents montrent qu'une biodiversité élevée est un gage de multifonctionnalité de la forêt (STORK et al. 1997).

#### **Bhutan**

Evolution très semblable au Bhutan. Dans ce petit pays de l'Himalaya, peu mais inégalement peuplé, la diversité des forêts est remarquable en raison de l'extension altitudinale des massifs, de 300 à plus de 4000 m d'altitude. La gestion des ressources forestières se déroule presque exclusivement au profit de l'Etat (exportation de bois rond et de panneaux de fibres), par l'intermédiaire d'un service forestier fortement hiérarchisé et quelque peu répressif. Face à la résistance du service à toute mise en oeuvre effective des concepts de multifonctionnalité, au profit du milieu rural avant tout, les nécessaires changements ont été introduits de façon originale (quoique des tentatives analogues peuvent être observées ailleurs dans le monde). La solution mise en oeuvre au Bhutan réside en la réunification des services de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de l'arboriculture fruitière au sein d'un même **Département des ressources naturelles renouvelables**, ceci aussi bien pour les services administratifs que pour la recherche et la formation de niveau technique (PRADHAN et al. 1996). Compte tenu des relations qui existaient auparavant entre ces différents services, il se dégage de cette opération la nette impression que la foresterie a été introduite contre son gré dans un mode d'organisation et de fonctionnement nouveau pour elle, mais pas forcément pour les autres disciplines concernées.

Parallèlement et grâce à de nouveaux travaux de recherche sur la gestion des forêts (GIESCH 1999), il apparaît de plus en plus que dans ce pays, nota bene peu peuplé, l'interface entre les populations rurales et les ressources forestières est intense et concerne non seulement le bois, mais aussi les plantes médicinales, le pâturage, la fertilisation des cultures, les réserves de terres cultivables. Et, par conséquent, que la biodiversité dans les forêts joue un rôle important dans la satisfaction des besoins des populations rurales.

### **Kyrgyzstan**

Ce petit pays d'Asie centrale a connu la domination russe, puis soviétique, quasiment depuis la fin du siècle dernier. En raison du climat très continental et de l'altitude élevée, la couverture forestière ne dépasse pas 5 % de la superficie du pays. Elle se compose pour l'essentiel de **Picea schrenkiana** dans le Nord et le Centre, de **Juglans regia** dans le Centre-Sud et de **Juniperus spp.** dans le Sud. Au

point de vue physiologique et floristique, les similitudes avec la végétation alpine sont évidentes.

Pour se faire une idée générale de la situation des forêts de ce pays, notamment sur le plan de la sylviculture, deux faits sont importants. D'une part, les forêts du Kirgizstan ont fait l'objet de très fortes exploitations dans les années 40, en bonne partie sous forme de coupes rases même sur de très fortes pentes. Par réaction, la gestion forestière est devenue extrêmement prudente dès les années 60, attachée à la reconstitution du matériel sur pied et limitant l'exercice de la sylviculture pratiquement aux seules coupes sanitaires.

D'autre part, la foresterie kirgiz a vécu jusqu'en 1990 sous un régime de planification remarquablement centralisé. Dans les faits, l'aménagement forestier était réalisé à Moscou sur la base de cartes des peuplements établies localement, mais à partir de concepts théoriques russes peu adaptés aux massifs forestiers des montagnes d'Asie centrale.

Ces deux faits - une sylviculture très prudente en réaction aux surexploitations des années de guerre et un aménagement forestier non-adapté aux conditions locales - ont conduit à ce que l'on peut qualifier de paralysie des sylviculteurs sur le plan de la créativité de leur action. Cette situation des plus regrettables a été accentuée récemment sous l'influence d'ONG de protection de la nature très actives, dénonçant les interventions sylvicoles pourtant minimales effectuées dans les forêts. Il en découle un paradoxe non dénué d'intérêt, où l'on voit les forestiers constamment mettre en évidence les fonctions de protection des sols et du régime hydrologique ainsi que l'effet favorable des forêts sur le plan de la conservation de la biodiversité, alors que l'état de ces mêmes forêts ne répond pas à cette attente en raison de leur fort degré de vieillissement. Sans parler de la production des forêts (bois, fruits, fourrage), elle aussi bien inférieure aux besoins dans un pays pourtant largement importateur de bois.

Dans ce pays, le code forestier a fait l'objet de deux révisions au cours des années 90, à chaque fois dans le sens d'une plus grande ouverture à la multifonctionnalité, d'une plus grande marge de manoeuvre sylvicole et récemment (KYRGYZ REPUBLIC 1999) par une ouverture remarquable à diverses formes de cogestion des ressources forestières au profit de la population. Ici aussi, la multifonctionnalité va de

pair avec la protection de la nature et la conservation de la biodiversité, sur le plan de la législation tout au moins.

### **Suisse**

Le cas de la Suisse, également, ne manque pas d'intérêt. Dans la foulée d'une nouvelle loi sur les forêts entrée en vigueur en 1991, de nouvelles modalités de planification forestière sont actuellement progressivement mises en place dans les cantons (BACHMANN 1999). La planification forestière s'articule désormais en deux étapes: un plan forestier régional, qui intéresse en particulier l'administration forestière, et un plan de gestion au niveau du propriétaire. Une participation de la population est prévue par la loi au niveau du plan forestier régional, ce qui constitue sans aucun doute une innovation particulièrement importante (SORG 1998), introduite notamment sous la pression des organisations environnementales. Ces dernières, dont les revendications se résument par la formule « **Plus de nature, en forêt aussi** », tirent un bilan mitigé des premières expériences de participation populaire dans le processus de planification forestière. Face aux revendications naturalistes, notamment celles qui portent d'une part sur les réserves forestières, d'autre part sur une modération en matière de desserte, en général sur des questions relatives à la biodiversité, les forestiers réagissent souvent de manière excessivement prudente.

## **4. La protection de la biodiversité, de la théorie à la pratique**

De ces différents exemples, je tire la conclusion qu'en matière de protection de la biodiversité, il y a pour l'heure, souvent, encore loin de la théorie à la pratique. On sait pourtant qu'un niveau élevé de biodiversité représente une base indispensable à la diversité des productions et des prestations de la forêt. Les politiques et les législations forestières modernes s'en inspirent et font une large place à la protection de la biodiversité et à la multifonctionnalité. La pratique suit avec bien des difficultés et des réticences. Elle est encore trop fortement attachée à la tradition, à la propriété forestière, à la production de bois, sans doute à la défense d'intérêts corporatistes. Souvent, le forestier est trop gestionnaire et pas assez visionnaire. Les visions qui sont aujourd'hui demandées recouvrent:

a) la nécessité de voir plus loin que l'horizon de la vente du bois au profit des propriétaires pour envisager concrètement les besoins de l'ensemble de la société, b) la nécessité de voir au-delà de la lisière de la forêt pour envisager la forêt comme une ressource naturelle connectée avec d'autres, c) la nécessité de considérer dans une plus grande mesure le rôle de l'arbre hors de la forêt, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, de déspecialiser l'espace au profit d'une vision plus globale - et non strictement forestière - de l'environnement de l'être humain.

On voit ainsi que la protection de la biodiversité dépasse de loin le domaine des sciences naturelles. Elle relève tout autant d'une approche sociale et politique du rôle des ressources forestières. Dans ce contexte, il est légitime d'oeuvrer, au niveau mondial, pour une démocratisation effective de la foresterie.

## Bibliographie

- BACHMANN, P., 1999: Umsetzung der Waldentwicklungsplanung.  
Schweiz. Z. Forstwesen 150: 8, 297-300
- BUTTOUD, G., 1995: La forêt et l'Etat en Afrique sèche et à Madagascar. Changer de politiques forestières.  
Karthala, Paris
- BUTTOUD, G., SAMYN, J.-M., 1999: Politique et Planification Forestières. Guide pour la formulation et l'élaboration.  
Intercooperation, Berne
- FAO, 1995: Forest resources assessment 1990. Global synthesis.  
Forestry Paper 124. FAO, Rome
- GIESCH, Ch., 1999: Communication personnelle
- KYRGYZ REPUBLIC, 1999: Forest Code of the Kyrgyz Republic.  
Gov. House, Bishkek
- PRADHAN, P. et al., 1996: Proposal for the RNR Research Centre Western Bhutan. Orientation Phase 1996-1997. Report.  
Royal Gov. Bhutan, Min. Agriculture, Thimphu/SDC-Helvetas, Zurich
- SORG, J.-P., 1998: Des associations de protection de la nature définissent leurs attentes en matière de planification forestière.  
Schweiz. Z. Forstwesen 149: 8, 633-638
- STORK, N.E. et al., 1997: Criteria and Indicators for Assessing the Sustainability of Forest Management: Conservation of Biodiversity.  
Working Paper 17. CIFOR, Bogor